

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

**ASSOCIATION DES BANQUES  
CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**

-----  
**DEUXIEME SEMINAIRE CONTINENTAL DE L'ABCA POUR  
L'ANNEE 2021 SUR LE THEME :**  
**« NIVEAU ELEVE DES CREANCES DOUTEUSES EN AFRIQUE :  
DETERMINANTS ET IMPLICATIONS POUR LA STABILITE  
FINANCIERE ET L'ECONOMIE REELLE DANS LA REGION »**

-----  
**Organisé par :** Central Bank of Egypt  
(28 – 30 juin 2021)

-----  
**Termes de référence**

## INTRODUCTION

Conformément à l'article 3 de ses Statuts, l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) organise chaque année un Séminaire Continental dans le cadre de la réalisation de ses objectifs. Le Séminaire Continental constitue un forum de discussion entre les banques centrales, les institutions internationales et continentales, ainsi que des personnes ressources, visant à favoriser des échanges d'idées et d'expériences ayant trait aux questions monétaires, bancaires et financières et à la coopération en Afrique.

A la suite de la crise financière de 2008, le ralentissement économique au niveau mondial a fragilisé le bilan des banques en augmentant significativement le niveau des prêts non performants (PNP), plus particulièrement en Europe. En effet, les banques dans les pays en difficulté de la zone euro sont restées fragilisées par un stock important et grandissant de créances douteuses, résultant du poids de la dette au sein des entreprises et du ralentissement économique. De manière générale, les prêts non performants sont des prêts dont il est probable que l'établissement prêteur ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales du fait des difficultés financières de cette dernière. Pour des besoins de reporting, l'Autorité bancaire européenne considère comme non performantes toutes expositions au risque de crédit présentant des impayés de plus de 90 jours ou qui ne pourront probablement pas être recouvrées sans recours à la réalisation de la garantie, qu'elles présentent ou non des impayés.

En dépit de l'amélioration notable des fonds propres des banques au cours de la dernière décennie, le taux de PNP demeure toujours relativement élevé dans le monde. En effet, dans son rapport sur la stabilité financière publié le 16 octobre 2019, le Fonds Monétaire International (FMI) tirait la sonnette d'alarme en déclarant qu'en cas de ralentissement marqué de l'activité, dans le scénario pessimiste, 40% de la dette des entreprises dans les huit plus grandes économies, soit 19.000 milliards de dollars (17.000 milliards d'euros), seraient exposées à un risque de défaut, soit plus que le niveau observé durant la crise des subprimes.

L'Afrique n'est pas restée en marge de ce phénomène. En effet, dans de nombreux pays africains, en dépit de la résilience accrue des systèmes financiers de la région face aux chocs exogènes de ces dernières années, les créances en souffrance des banques sont ressorties en hausse, avec une détérioration du niveau des fonds propres et de la qualité des actifs.

Au regard de leur impact négatif sur le financement de l'économie et la rentabilité des banques, en raison des coûts qu'ils engendrent (recouvrement, provisionnement, refinancement, etc.), les prêts non performants sont devenus, depuis ces dernières années, un sujet de préoccupation majeur pour les Etats et les superviseurs bancaires, notamment au sein des banques centrales.

C'est dans ce contexte que le Conseil des Gouverneurs a retenu, au terme de sa 42<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Kigali, au Rwanda, le 1<sup>er</sup> août 2019, le thème suivant pour l'un des Séminaires Continentaux de l'année 2020 « *Niveau élevé des créances douteuses en Afrique : déterminants et implications pour la stabilité financière et l'économie réelle dans la région* ». Toutefois, ce séminaire a été reporté à l'année 2021 en raison de la pandémie de Covid-19 qui n'a pas permis son organisation en 2020.

Les présents termes de référence précisent le contexte et les objectifs du deuxième séminaire continental de l'ABCA, les principaux thèmes à aborder et des dispositions organisationnelles.

## **I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SEMINAIRE**

De nos jours, les banques continuent d'occuper une place prédominante dans le secteur financier mondial et plus particulièrement en Afrique. Elles y détiendraient plus de 90% des actifs. Au cours des deux dernières décennies, le secteur bancaire a connu de profondes mutations en Afrique (Beck et *al.*, 2019)<sup>1</sup>, notamment la libéralisation financière et les réformes en la matière, l'expansion des activités bancaires transfrontalières, avec le développement rapide des réseaux des groupes bancaires panafricains, qui ont contribué à modifier considérablement le paysage bancaire et financier africain.

Autrefois dominés par des institutions d'Etat et affectés dans leurs opérations par des réglementations restrictives, les systèmes bancaires d'Afrique sont désormais plus profonds et plus stables, l'incidence des crises bancaires systémiques s'étant fortement réduite. De fait, ils ont relativement bien tiré leur épingle du jeu face à la crise financière internationale de 2008, malgré des pressions indirectes induites par les liens commerciaux internationaux.

Toutefois, certaines banques africaines ont connu une forte exposition au risque de crédit au cours de ces dernières décennies, ce qui a contribué à une dégradation de la qualité de leur portefeuille. En effet, selon des données disponibles<sup>2</sup>, le taux de prêts non performants des banques africaines est ressorti à 11,1% de l'ensemble des prêts en 2019 contre 6,0% au niveau mondial. Ce taux de PNP de l'ensemble du secteur bancaire a connu une hausse, passant de 8,6% en 2010 à 11,1% en 2019, après avoir atteint un niveau de 12,0% en 2017.

Cependant, ces chiffres masquent des disparités entre les pays. Selon des données les plus récentes publiées par le Fonds Monétaire International<sup>3</sup>, les PNP sont demeurés relativement faibles pour certains pays tels que le Lesotho (3,3% en 2019 contre 3,7% en 2018), les Seychelles (3,5% en 2019 contre 4,4% en 2018), l'Afrique du Sud (3,9% en 2019 contre 3,7% en 2018) et la Gambie (4,5% en 2019 contre 3,2% en 2018). En revanche, le taux de prêts non performants reste élevé dans d'autres pays africains. Il s'agit notamment de la Guinée Equatoriale (48,8% en 2019 contre 36,7% en 2018), du Congo (23,1% en 2019 contre 18,2% en 2018), du Tchad (22,9% en 2019 et 28,6% en 2018) et de Djibouti (16,0% en 2019 et 17,8% en 2018).

Plusieurs facteurs aussi bien internes qu'externes sont à l'origine de la dégradation importante de la qualité du portefeuille de certaines banques en Afrique. Il s'agit, entre autres, de la situation économique et sécuritaire peu favorable, de la baisse des prix des produits d'exportation et surtout du mauvais comportement de certaines entreprises, notamment des Petites et Moyennes Entreprises (PME), en liaison avec leur manque de liquidité.

<sup>1/</sup> Beck, T., R. Cull and P. Valenzuela (2019): « Banking in Africa », Oxford University Press, November 2019.

<sup>2/</sup> [https://www.theglobaleconomy.com/rankings/Nonperforming\\_loans/Africa/](https://www.theglobaleconomy.com/rankings/Nonperforming_loans/Africa/)

<sup>3/</sup> <https://data.imf.org/regular.aspx?key=61404590>

En outre, l'importance du niveau d'endettement des entreprises depuis la crise financière internationale pourrait également expliquer la dégradation de la qualité du portefeuille des banques. En effet, selon le rapport du FMI susmentionné, au premier trimestre 2019, la dette totale des entreprises (hors secteur financier) atteignait 91,4% du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial, en hausse de 20 points de pourcentage sur vingt ans. Elle est désormais plus élevée que celle des gouvernements (87,2% du PIB, en hausse de 30 points depuis 2000), et des ménages (59,4%, en hausse de 16 points).

Par ailleurs, la crise sanitaire actuelle liée à la pandémie de Covid-19 devrait induire une hausse importante des créances douteuses, relançant le débat sur les PNP. En effet, contrairement aux crises financières passées, en grande partie exogènes, la pandémie de Covid-19 a particulièrement affecté les entreprises des secteurs industriel et touristique, en raison de l'importance des hausses des impayés, des faillites et des pertes d'emplois enregistrées. Cette situation devrait se traduire par une accumulation des créances douteuses au niveau des banques. Toutefois, l'allègement des dispositions réglementaires régissant l'activité bancaire par les Autorités de régulation pendant la période de la pandémie de Covid-19 devrait atténuer la hausse du niveau des PNP.

La détention de PNP présente deux conséquences majeures pour une banque. En effet, quand un prêt n'est pas ou plus remboursé, la banque doit passer des provisions (obligation comptable) et mettre de côté potentiellement davantage de fonds propres (obligation réglementaire), ce qui réduit sa capacité à octroyer de nouveaux prêts. En outre, la rentabilité de la banque diminue lorsque les créances douteuses augmentent, ce qui pourrait poser des problèmes de survie économique pour la banque et nuire à la confiance que pourraient lui accorder ses partenaires financiers. Ainsi, le "fardeau" des créances douteuses fait peser une menace sur la solvabilité des banques, limitant leur "rentabilité", ce qui réduit leur capacité à soutenir l'activité économique.

Pour se prémunir contre le risque de défaut, les banques adoptent souvent un comportement de prudence en limitant l'octroi de crédit, ce qui a pour corollaire d'entretenir la surliquidité bancaire.

Dans un contexte marqué, d'une part, par la globalisation financière avec la généralisation des mouvements de capitaux, la prolifération de nouveaux instruments financiers et les turbulences économiques et, d'autre part, par la persistance des chocs endogènes et exogènes, le développement d'outils de contrôle et de supervision pour prévoir les difficultés des banques est devenu inéluctable. Dans cette perspective, un renforcement des dispositifs micro prudeniels s'impose en vue d'assurer l'efficacité et la solidité financière des banques, au regard de l'impact négatif des PNP sur la stabilité du système financier et l'économie réelle.

A cet égard, les principaux objectifs ci-après sont assignés à ce deuxième Séminaire Continental :

- contribuer à mieux cerner le concept de prêts non performants et à mettre en évidence leur ampleur sur le fonctionnement des établissements de crédit en Afrique ;
- évaluer l'impact des PNP sur la stabilité du système financier et l'économie réelle ;

- mettre en exergue les facteurs qui déterminent l'accumulation de prêts non performants dans les économies africaines et engager des réflexions en vue de proposer des stratégies visant à réduire ces prêts en souffrance, au regard de leur impact négatif sur la stabilité financière ;
- contribuer à mieux comprendre les impacts de la crise sanitaire actuelle sur la stabilité du système financier, notamment la dynamique d'évolution des prêts non performants ;
- mettre en évidence les interactions entre les prêts non performants et l'inclusion financière, tout en mettant l'accent sur les mécanismes de transmission.

## **II. ARTICULATION DU SEMINAIRE**

Le Séminaire pourrait être articulé autour des axes ci-après :

- des exposés sur l'état des lieux des prêts non performants en Afrique, leurs évolutions et les défis ainsi que les risques qu'ils pourraient présenter pour la stabilité du système financier ;
- des présentations sur les déterminants des prêts non performants dans les économies africaines et leur impact potentiel sur l'économie réelle ;
- des exposés sur l'impact de la crise sanitaire actuelle sur les prêts non performants et les mesures adoptées pour atténuer leur incidence sur le système bancaire et le financement de l'activité économique ;
- des réflexions sur le rôle que peuvent jouer les banques centrales dans la résolution de la problématique des prêts non performants dans les pays africains, en vue d'améliorer la rentabilité des banques.

## **III. DISPOSITIONS ORGANISATIONNELLES**

### **3.1. Participants**

Il est prévu la participation de personnes ressources provenant des institutions ci-après :

- Banques Centrales membres de l'ABCA ;
- Banque Centrale Européenne (BCE) ;
- Commission de l'Union Africaine (CUA) ;
- Commission Economique pour l'Afrique (CEA) ;
- Institut Africain pour les Transferts de Fonds (IATF) ;
- Secrétariat du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) ;
- Secrétariat de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) ;
- Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;

- Smart Africa ;
- Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- Union du Magrheb Arabe (UMA) ;
- Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- Communauté Est Africaine (CEA) ;
- Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) ;
- Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO) ;
- Fonds Monétaire International (FMI) ;
- Banque Mondiale ;
- Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) ;
- Le Partenariat pour la Finance au Service de l'Afrique (MFW4A) ;
- GIZ.

### **3.2. Programme du séminaire**

#### **3.2.1 Organisation du séminaire en présentiel**

Le séminaire pourrait être organisé sur une période de trois (3) jours, sous forme de séances plénières et de discussions en ateliers, selon le calendrier ci-après :

##### *Premier jour - matinée*

La matinée du premier jour sera consacrée aux communications sur les trois sous-thèmes ci-après :

- « *Augmentation des prêts bancaires non performants en Afrique : état des lieux et impact sur la stabilité financière* ». Ce sous-thème analyserait notamment les évolutions des prêts bancaires non performants en Afrique et leur impact sur la stabilité du système financier. Un accent particulier pourrait être mis sur l'impact de la crise sanitaire actuelle sur les prêts non performants ;
- « *Interaction entre les prêts non performants (PNP) et l'inclusion financière* ». Ce sous-thème permettrait d'analyser les liens qui existent entre les prêts non performants et l'inclusion financière. Il s'agira de décrire la manière ou le mécanisme par lequel les créances en souffrance pourraient affecter l'inclusion financière ou vice-versa ;

- « *Résolution des prêts non performants : quelles stratégies pour les banques centrales africaines?* ». Dans ce sous-thème, il s'agira de mettre en évidence les solutions et stratégies que les superviseurs bancaires, notamment les banques centrales, pourraient être amenées à envisager en vue de réduire le taux de dégradation du portefeuille des banques. Une baisse significative de ce taux est susceptible de renforcer la confiance entre les banques et leurs clients, ce qui pourrait inciter les banques à augmenter leur soutien au financement de l'économie. Par ailleurs, les mesures adoptées par les banques centrales dans le contexte de la pandémie de covid-19 pourraient être discutées.

#### *Premier jour – après-midi*

L'après-midi sera consacré à des présentations par les banques centrales des sous-régions de l'ABCA de leurs expériences par rapport au thème central du séminaire :

- Afrique du Nord (Banque d'Algérie, Bank Al Maghrib) ;
- Afrique de l'Ouest (Bank of Ghana, Central Bank of Nigeria) ;
- Afrique de l'Est (Bank of Tanzania, Bank of Uganda) ;
- Afrique Centrale (Banque Centrale du Congo, BEAC) ;
- Afrique Australe (South African Reserve Bank, Bank of Zambia).

#### *Deuxième jour - matinée*

La matinée du deuxième jour sera réservée aux travaux en ateliers. Les participants seront répartis en trois groupes pour engager des discussions sur des sous-thèmes spécifiques et formuler des recommandations :

- Session Groupe 1, sous-thème proposé : « *Prêts non performants : déterminants, implications pour la stabilité financière et la croissance économique* » ;
- Session Groupe 2, sous-thème proposé : « *Interactions entre l'inclusion financière et les prêts non performants* » ;
- Session Groupe 3, sous-thème proposé : « *Crise sanitaire de Covid-19 et prêts non performants en Afrique : impacts et défis* ».

#### *Deuxième jour - après-midi et troisième jour*

L'après-midi du deuxième jour et le troisième jour seront consacrés à la restitution des résultats des travaux réalisés en ateliers, ainsi qu'à l'élaboration et l'adoption des conclusions et recommandations du Séminaire.

### 3.2.2 Organisation du séminaire en mode virtuel

Dans le cas où le séminaire serait organisé de façon virtuelle, les trois jours pourraient être retenus, avec quelques modifications dans le programme pour tenir compte de la différence des fuseaux horaires.

#### *Premier jour - matinée*

La matinée du premier jour sera consacrée aux communications sur les trois sous-thèmes ci-après :

- « *Augmentation des prêts bancaires non performants en Afrique : état des lieux et impact sur la stabilité financière* ». Ce sous-thème analyserait notamment les évolutions des prêts bancaires non performants en Afrique et leur impact sur la stabilité du système financier. Un accent particulier pourrait être mis sur l'impact de la crise sanitaire actuelle sur les prêts non performants ;
- « *Interaction entre les prêts non performants et l'inclusion financière* ». Ce sous-thème permettrait d'analyser les liens qui existent entre les prêts non performants et l'inclusion financière. Il s'agira de décrire la manière ou le mécanisme par lequel les créances en souffrance pourraient affecter l'inclusion financière ou vice-versa ;
- « *Résolution des prêts non performants : quelles stratégies pour les banques centrales africaines?* ». Dans ce sous-thème, il s'agira de mettre en évidence les solutions et stratégies que les superviseurs bancaires, notamment les banques centrales, pourraient être amenées à envisager en vue de réduire le taux de dégradation du portefeuille des banques. Une baisse significative de ce taux est susceptible de renforcer la confiance entre les banques et leurs clients, ce qui pourrait inciter les banques à augmenter leur soutien au financement de l'économie. Par ailleurs, les mesures adoptées par les banques centrales dans le contexte de la pandémie de covid-19 pourraient être discutées.

#### *Premier jour – après-midi*

Dans l'après-midi, au lieu de 2 présentations par sous-région, une expérience par sous-région pourrait être présentée. Ainsi, les banques centrales ci-après pourraient être retenues :

- Afrique du Nord (Banque d'Algérie) ;
- Afrique de l'Ouest (Central Bank of Nigeria) ;
- Afrique de l'Est (Bank of Tanzania) ;
- Afrique Centrale (BEAC) ;
- Afrique Australe (Bank of Zambia).



*Deuxième jour - matinée*

Trois (3) sessions de groupe seront organisées.

**3.3. Date et lieu du Séminaire**

Au terme de sa deuxième réunion virtuelle, tenue le 26 novembre 2020, le Bureau de l'ABCA a confirmé l'organisation, entre mars et juillet 2021, du deuxième Séminaire Continental de l'année 2021 qui devrait se tenir au Caire, en Egypte. Toutefois, au cas où la pandémie de Covid-19 ne s'atténuerait pas pour permettre cette réunion en présentiel, le Bureau a approuvé l'option de l'organiser virtuellement.

**IV. COÛT DU SEMINAIRE**

Conformément au budget de l'Association pour l'exercice 2021 approuvé par le Bureau de l'ABCA lors de sa réunion virtuelle du 26 novembre 2020, le coût du Séminaire, à l'exception des frais de transport et de voyage du Secrétariat de l'ABCA, est pris en charge par l'institution qui abrite l'événement (au cas où la réunion se tenait en présentiel). Les frais d'hébergement et de séjour des délégations seraient pris en charge par les banques centrales et les institutions invitées.

=====